Capacités d'accueil pour les Licences et les Licences professionnelles
Année universitaire 2017-2018

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

- Vu le code de l'éducation, et notamment les articles D613-1 à D613-13 relatifs aux grades, titres et diplômes
- Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 7 février 2017

Considérant qu'il appartient à l'établissement de déterminer, en application des dispositions susvisées, les capacités d'accueil pour l'admission en Licence,

Considérant qu'il appartient à l'établissement de déterminer, en application des dispositions susvisées, les capacités d'accueil pour l'admission en Licence professionnelle,

ARRETE

Article 1
L'admission en première, deuxième ou troisième année de Licence dépend notamment des capacités d'accueil fixées par parcours-type pour l'année 2017-2018 et présentées dans le tableau annexé.

Article 2
L'admission en Licence professionnelle dépend notamment des capacités d'accueil fixées par parcours-type pour l'année 2017-2018 et présentées dans le tableau annexé.

Article 3
Toutes les capacités d'accueil en Licence et en Licence professionnelle font l'objet d'un vote en Conseil d'Administration.

Article 4
La constitution du dossier de candidatures et les dates d'ouverture et de fermeture des candidatures seront votées à la CFVU du 7 mars 2017. Les modalités d'admission pourront également prévoir, un examen et/ou un entretien.

Article 5
La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 7 février 2017

Corinne Mascala
Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

ANNEXE - capacités d'accueil pour les Licences et les Licences professionnelles

Année universitaire 2017-2018

Mentions de Licence	Parcours-type de Licence	Capacité d'accueil par parcours L1	Capacité d'accueil par parcours L2	Capacité d'accueil par parcours L3	Observation
ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	parcours général	1100	430		
	parcours Gouvernance des entreprises & des territoires			250	
	parcours Economie & Société			120	
	Total capacité d'accueil mention	**1100**	**430**	**370**	
DROIT	parcours bilingue Droit & Monde hispanique	30	25	25	
	parcours bilingue Droit français et Droit Anglo-saxon	30	25	25	
	parcours Double Diplômant en Droit & en Gestion	30	25	25	
	parcours Double Diplômes internationaux	64	40	40	
	parcours Droit (Montauban)	180	60	60	
	parcours Droit (Toulouse)	2200	1200	1000	
	parcours Droit - FOAD			25	
	parcours Droit & Science Politique			90	
	parcours Juriste d'Entreprise (alternance)			25	
	Total capacité d'accueil mention	**2534**	**1375**	**1308**	
ECONOMIE	parcours Economie et Gestion	800	460		
	parcours Economie et Gestion- voie CACHAN	40	25		
	parcours Economie			120	
	parcours Double diplômant en Economie & en Droit	100	65	50	
	parcours Double diplômant en Economie & en MIASHS	100	80	50	
	Total capacité d'accueil mention	**1040**	**630**	**220**	
GESTION	parcours Comptabilité-Contrôle (Toulouse et Rodez)	120	120		
	parcours Comptabilité-Contrôle (Rodez)			40	
	parcours Comptabilité-Contrôle (Toulouse)			120	
	parcours Management			150	
	parcours Marketing			120	
	Total capacité d'accueil mention	**120**	**120**	**430**	
INFORMATION-COMMUNICATION	parcours Information Communication			NC	Recrutement pris en charge par l'établissement co-accrédité (Université Paul sabatier (UT3))
	Total capacité d'accueil mention			NC	
MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	parcours MIAGE (FI et ALTERNANCE)	90	90	90	Augmentation de la capacité : élargissement du recrutement + insertion professionnelle accrue + offre de master diversifiée
	Total capacité d'accueil mention	**90**	**90**	**90**	

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

ANNEXE - capacités d'accueil pour les Licences et les Licences professionnelles

Année universitaire 2017-2018

Mentions de Licence professionnelle	Parcours-types de Licence professionnelle	Capacité d'accueil par parcours L1	Capacité d'accueil par parcours L2	Capacité d'accueil par parcours L3	Observation
MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS: COMPTABILITE ET PAIE	parcours Gestion des RH en PME			60	
AMENAGEMENT PAYSAGER : CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN	parcours Administration et Gestion des entreprises du paysage			20	
ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGE DE CLIENTELE	parcours Chargé de clientèle Professionnels			20	
ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGE DE CLIENTELE	parcours Chargé de clientèle Particuliers (Alternance)			55	
COMMERCE ET DISTRIBUTION	parcours Gestion et management d'une Unité Commerciale			20	
METIERS DE LA QUALITE	parcours Animateur Qualité			35	
LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX	parcours Pilotage des Activités Logistiques Industrielles			20	
MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS	parcours Achats industriels (ALTERNANCE)			30	
MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS	parcours Droit et gestion des entreprises du secteur agricole			20	
METIERS DE LA COMMUNICATION: CHARGE DE COMMUNICATION	parcours Chargé de Communication			20	
METIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITE : COMPTABILITE ET PAIE	parcours Collaborateur social et financier (ALTERNANCE)			25	
METIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB	parcours Responsable Technique d'Applications Internet (RTAI)			20	
METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS	parcours Multimédia, Mobilité, Sécurité			20	
METIERS DU NOTARIAT	parcours Rédacteur d'actes			20	
PRODUCTIONS ANIMALES	parcours Métiers du conseil en élevage			50	
QUALITE, HYGIENE, SECURITE, SANTE, ENVIRONNEMENT	parcours Animateur QSE (ALTERNANCE)			25	